

# SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DU CAMEROUN

## « SEMC »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 1.924.730.000 F.CFA  
Siège social : 77 Rue du Prince Bell, BP 4036, Douala, Cameroun  
RCCM : DLA/1979/B/06568



### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

7 JUIN 2017

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, vous soumettre les états financiers de synthèse de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat et délibérer sur des mandats d'administrateurs.



#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

##### Sur le plan de la production

717.152 hectolitres (« hl ») d'eau TANGUI, soit 51.788.293 cols ont été embouteillés sur l'exercice, soit une régression en volume de 12,4% par rapport à 2015.

##### Sur le plan commercial

Sur le marché des eaux embouteillées, l'année 2016 a encore été caractérisée par une concurrence très vive sur les prix.

Comme l'année précédente, SABC, principal distributeur des eaux minérales TANGUI, n'a pas voulu suivre les concurrents dans la voie de la destruction de valeur en dégradant systématiquement ses prix, ce qui a entraîné une baisse de ses volumes vendus et de ses parts de marché de 16%.

Cette guerre des prix a engendré la disparition de plusieurs sociétés dont SEMME qui a définitivement arrêté son activité de production d'eau minérale et O'pur, rachetée par Source du Pays qui produisait et commercialisait l'eau Supermont.

Le marché global des eaux embouteillées est estimé en 2016 à environ 2.300.000 hl dont les principaux acteurs, les volumes de vente hors gratuits et les parts de marché se présentent comme suit :

SOCIETE	CUMUL					
	VENTES			PARTS DE MARCHE		
	déc-16	déc-15	% A-1	déc-16	déc-15	% A-1
SEMC TANGUI	704 558	808 693	-12,9	32,0	48,5	-16,5
SABC AQUABELLE	102 999	129 718	-20,6	4,6	7,8	-3,2
UNION CAMER. DE BRASSERIE	400	2 017	-80,2	0,0	0,1	-0,1
SEMME	3 500	6 000	-41,7	0,2	0,4	-0,2
SOURCE DU PAYS	1 150 000	614 242	87,2	52,0	36,8	15,2
SANO	110 000	90 000	22,2	4,9	5,4	-0,5
OPUR	140 000	17 000	723,5	6,3	1,0	5,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 211 457</b>	<b>1 667 670</b>	<b>32,6</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

### Compte d'exploitation

**La production courante** diminue et s'élève à 9.275 M F.CFA contre 9.642 M F.CFA en 2015, soit une baisse de 3,8%.

**Les coûts de production** en matières premières et consommables ont continué à être bien maîtrisés : ils ont diminué globalement de 527 M F.CFA sur l'exercice. Cependant, ramenés au volume, ils ont légèrement augmenté de 3,3% (61,7 F/litre contre 59,7 F/litre en 2015), en raison d'une part de la forte augmentation de la production des petits formats (démarrage de la production des bouteilles 35 cl représentant près de 2,3 millions de cols) et d'autre part du recul de la production des bidons de 5 et 10 litres sur l'année 2016 (-377.000 cols environ).

Les coûts d'énergie de fabrication sont restés quasiment stables (+1,8%) en 2016, soit 4,99 F/litre contre 4,90F/litre en 2015.

Les charges de transport ont diminué de 358 M F.CFA soit une baisse de 94,4%, passant de 376 M F.CFA à 18 M F.CFA, en raison du passage aux enlèvements ex-Works pour les ventes à SABC sur tout l'exercice 2016.

Au global, les coûts de production baissent de 933 M F.CFA (-16,3%), soit -3,19 % à l'hl.

**Les autres charges d'exploitation** augmentent de 902 M F.CFA (soit +46,2%) et passent de 41,2 F/litre en 2015 à 60,2 F/litre en 2016 (soit +26,4% à l'hl). Les principaux postes varient comme suit :

- **Les amortissements** s'élèvent à 1.518 M F.CFA contre 1.277 M F.CFA en 2015, soit +18,8%. Cette augmentation est due à l'amortissement lié à la grande maintenance de la chaîne 2 et aux révisions annuelles des chaînes 3 et 4.
- **Les dotations aux provisions d'exploitation** s'établissent à 764 M F.CFA contre 52 M F.CFA en 2015, dont 721 M F.CFA de provisions pour stocks de matières premières à rotation lente (514 M F.CFA sur les arômes citron et fraise).
- **Les Frais financiers** intègrent les intérêts facturés suite à la mise en place du Crédit Moyen Terme de 5 milliards de F.CFA le 31 décembre 2011 et dont les remboursements ont cessé en 2016 et les frais sur compte courant facturés par SABC. Ils ont augmenté de 27 M F.CFA sur l'exercice.

Au global, le coût total d'exploitation a diminué de 31 M F.CFA, soit -0,3%.

**Le résultat d'exploitation** s'établit ainsi à 158 M F.CFA contre 494 M F.CFA en 2015, en baisse de 336 M F.CFA.

**Les éléments hors exploitation** dégradent le résultat d'environ 180 M F.CFA, dont 144 M F.CFA s'expliquent par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite à la Vérification Générale de Comptabilité portant sur les exercices 2012 à 2014.

**Le résultat net**, après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 237 M F.CFA, est une perte de 316 M F.CFA, contre un bénéfice de 164 M F.CFA en 2015.

### Investissements

Au cours de l'année 2016, des dépenses d'investissements ont été réalisées pour 698 M F.CFA, réparties comme suit :

Désignation	2 016 Valeur Brute
AUTOMATISATION ET SUPERVISION TTE	29
AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE CHAUFFE	27
Pose de collecteurs d'eaux sous les transporteurs Chaîne 1 et Chaîne 2	18
EQUIPEMENTS LABORATOIRE	17
MISE A NIVEAU DE LA SIROPERIE	17
PR A IMMOB SEMC	16
Relévés topographiques usine suite mise en service forage 3	11
Tableaux et marquages 5S pour la chaîne 1	4
Matériel d'atelier (Tour, fraiseuse, perceuse, ...)	4
Clapets anti retour sur les circuits 07 bars 40 bars de la salle des machines	3
Produits NALCO pour Traitement des Eaux Industrielles	-
<b>MATERIEL INDUSTRIEL</b>	<b>146</b>
EXTENS MAG SEMC	51
AMENAGEMENT GUERITE ENTREE VISITEUR	32
MAGASIN A BRI DES ACIDES	29
BUREAU CONTREMAITRE HSE	2
<b>Bâtiments et Aménagements</b>	<b>113</b>
Révision annuelle Chaîne 4	154
AMENAG. & EQUIP. REFECTOIRE SEMC	24
REVISION CHAINE 2	45
REVISION CHAINE 3	29
OZONEUR	16
EAU AROMATISEE	7
<b>GRANDES REVISIONS</b>	<b>274</b>
CESSION PIECE DE RECHANGE FACT.MUC/912600067C	(2)
<b>Cession</b>	<b>(2)</b>
ACHAT 2 VEHICULES	16
<b>MATERIEL ROULANT</b>	<b>16</b>
Investissements antérieurs (chaîne 2)	150
<b>DIVERS ET IMPREVUS</b>	<b>150</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>698</b>

## **Flux financiers**

Les flux financiers au cours de l'année 2016 ont été les suivants :

-	<u>Emplois</u> :		
	• investissements	698	M F.CFA
	• dividendes versés	154	M F.CFA
	• remboursement emprunt	1.250	M F.CFA
	<u>Total des emplois</u>	<u>2.101</u>	<u>M F.CFA</u>
-	<u>Ressources</u> :		
	• cash-flow	1.373	M F.CFA
	• cession actifs	3	M F.CFA
	<u>Total des ressources</u>	<u>1.376</u>	<u>M F.CFA</u>
-	Variation du fonds de roulement :	-725	M F.CFA

La variation des besoins en fonds de roulement ayant été de -1.424 M F.CFA, dont principalement :

- -1.863 M F.CFA d'augmentation des dettes auprès des sociétés apparentées,
- +695 M F.CFA de diminution du poste Fournisseurs,
- 126 M F.CFA d'augmentation du poste Stocks,
- 131 M F.CFA d'augmentation du poste Clients

La trésorerie est passée de -2 137 M F.CFA au 31.12.2015 à -1 437 M F.CFA au 31.12.2016.

Dans le même temps, les tensions de trésorerie ont été compensées par une augmentation du solde du compte courant de SABC en novembre 2016 pour le porter à 5.250 M F.CFA, étant entendu que le contrat d'avance en compte courant conclu le 30 novembre 2016 avec SABC prévoit que cette avance est plafonnée à 5.450 M F.CFA.

## **Effectifs**

En 2016, les effectifs sont restés relativement stables, passant de 72 personnes en 2015 à 73 personnes en 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés qu'au 31 décembre 2016 aucun salarié de SEMC n'était actionnaire d'actions non cotées de la société.

## **Prévisions 2017**

Depuis la mise en place au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 d'une nouvelle Direction Générale et d'une nouvelle gouvernance tant stratégique (CODIR) qu'opérationnelle (COMEX) dans le Groupe SABC au sein duquel siège le Directeur Général de SEMC, une stratégie offensive de reconquête des parts de marché et de croissance volontariste des volumes a été définie pour l'année 2017.

Pour SEMC, cette stratégie repose sur le principe selon lequel la force de l'eau minérale TANGUI réside dans sa qualité inégalée à un prix compétitif, mais également et surtout dans son intégration au sein d'une gamme plus large et diversifiée de produits à proposer aux points de vente face à des concurrents dont la gamme s'est également étoffée d'une offre en boissons gazeuses.

A fin mars, la mise en œuvre de cette stratégie a permis une progression des volumes (hors export et hors TANGUI Citron) de 40% (formats 1,5L, 1L, Bidons 5L et 10L).

Les prévisions de vente pour 2017 ont été établies à près de 820.000 hl, soit 60.982 milliers de cols (gratuits inclus) contre 51.788 milliers de cols en 2016, soit une hausse de 17,7%.

Dans ces conditions, la production courante passerait de 9.275 M F.CFA à 9.775 M F.CFA, en progression de 500 M F.CFA.

Le coût de revient sera en hausse de 166 M F.CFA par rapport à 2016, notamment en raison de l'augmentation du coût des matières premières et consommables (+124 M F.CFA dû à l'effet volume essentiellement).

Les autres charges variables seraient en hausse de 417 M F.CFA, notamment en raison d'une augmentation des coûts de maintenance (+361 M F.CFA) et de publicité pour le lancement de la marque entrée de gamme (+19 MF.CFA).

Les charges fixes resteraient globalement stables, en hausse de 52 MF, soit + 3% ; la hausse des amortissements de l'ordre de 78 M F.CFA serait largement compensée par la reprise de la provision sur les stocks d'extraits Citrus à hauteur de 400 M F.CFA.

Dans ces conditions et après une prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 228 M F.CFA, le résultat net attendu serait un bénéfice de 233 M F.CFA.

## **RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2016**

**Le résultat d'exploitation** s'établit ainsi à 158 M F.CFA en 2016 contre 543 M F.CFA en 2015.

**Le résultat net**, après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 237.240.956 F.CFA, est une perte de 315.996.336, contre un bénéfice de 164.019.459 F.CFA en 2015.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2016 au report à nouveau dont le solde créditeur passerait de 113.926.300 F.CFA à un solde débiteur de 202.070.036 F.CFA.

Par conséquent, aucune distribution de dividende ne pourra être réalisée cette année.

## **PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SOCIETE SUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES**

Il s'impose durablement une concurrence agressive sur le marché des eaux, rendue possible essentiellement par des avantages fiscaux disproportionnés octroyés à certains de nos concurrents, leur permettant de toujours pratiquer des prix dégradant permanemment le marché d'une part ; et par la prolifération de nombreuses eaux non contrôlées qui résulte d'un manque de suivi dans le respect des normes d'autre part.

SEMC subit le contre coup de ces facteurs exogènes, avec une perte considérable et continue de ses parts de marché induisant mécaniquement une dégradation notable de ses ventes et de sa rentabilité.

Ce constat a donc amené le Conseil d'Administration à charger la Direction Générale d'élaborer une stratégie de redressement sur les trois prochaines années, qui a été validée par le Conseil et dont les principaux éléments peuvent être résumés comme suit :

- La distribution des produits Tangui (sous tous ses formats) se poursuivra par SABC telle que décidée pour 2017, pour continuer de capitaliser tant sur son grand réseau de distribution (42 CC/CD) que sur sa gamme diversifiée de produits commercialisés ;
- Le format phare (1,5 l) en pack de 6 bouteilles sera vendu à un prix optimal intégrant également les paramètres du marché;
- Le distributeur supportera la totalité des frais de marketing sauf ceux afférents au développement de la marque proprement dite, ainsi que les coûts d'enlèvement/transport des produits ;
- La Société investira pour la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> forage, qui lui permettra de diversifier son offre, en proposant notamment une eau en entrée de gamme tout en relevant graduellement l'eau minérale source Tangui en eau premium. Ce nouvel investissement permettra aussi de solliciter le bénéfice des avantages fiscaux y liés ;
- La Société poursuivra enfin les efforts pour la réduction des charges fixes et variables.



Par ailleurs, nous vous proposons de ratifier la cooptation faite par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 avril 2017, de Monsieur Gil MARTIGNAC en remplacement de Monsieur Guillaume SARRA pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

En outre, il nous paraît utile d'étoffer le Conseil d'Administration de SEMC par la création d'un poste d'administrateur supplémentaire. Nous vous proposons donc de nommer Monsieur Michel PALU en qualité d'administrateur au Conseil de SEMC.



Conformément aux dispositions légales, il va vous être donné lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur lequel vous aurez à statuer.



Conformément aux dispositions légales, le rapport du Président mentionné aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique est annexé au présent rapport de gestion.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Nous renouvelons à tous les membres de notre personnel nos remerciements pour le travail et le dévouement qu'ils continuent d'apporter à la Société.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# **SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DU CAMEROUN**

## **« SEMC »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 1.924.730.000 F.CFA  
Siège social : 77 Rue du Prince Bell, BP 4036, Douala, Cameroun  
RCCM : DLA/1979/B/06568



### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**7 JUIN 2017**

## **RESOLUTIONS**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par une perte nette de 315.996.336 F.CFA.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte nette de 315.996.336 F.CFA au report à nouveau dont le solde créditeur passera de 113.926.300 F.CFA à un solde débiteur de 202.070.036 F.CFA.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par la loi au titre de l'exercice 2016, approuve les termes et conclusions de ce rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Gil MARTIGNAC, intervenue lors de la séance du Conseil d'Administration du 12 avril 2017, en remplacement de Monsieur Guillaume SARRA pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions de Monsieur Gil MARTIGNAC prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2021.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme pour six ans Monsieur Michel PALU, en qualité d'Administrateur.

Les fonctions de Monsieur Michel PALU prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2023.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

